

L'Arrivage

d'Adstock

MONT ADSTOCK

IL FAUT SAUVER
NOTRE MONTAGNE!

À LIRE EN PAGE 2

DÉFI 4 VENTS

UNE 4^E ÉDITION
LE 3 JUIN 2017

À LIRE EN PAGE 3

INVITATION À TOUS NOS LECTEURS

D'abord, nous voulons vous dire que votre appui est indispensable pour la survie de L'Arrivage d'Adstock. Notamment, nos subventions dépendent de l'intérêt de notre milieu pour notre publication. Plus on a votre appui, plus on a l'espoir de pouvoir vous informer longtemps.

Et pour nous donner votre appui, trois moyens sont à votre disposition :

- **devenir membre de L'Arrivage**, c'est gratuit et ça nous permet de dire que plusieurs personnes supportent notre mission (informez-vous auprès de Lise Turcotte, Linda Roy, Jessie Jacques ou Richard Samson pour compléter le formulaire) ;
- **assister à notre assemblée générale annuelle** qui aura lieu mercredi, le 12 avril prochain, à la salle de l'Âge d'Or de St-Méthode. Venez nous dire ce que vous appréciez et ce que vous souhaiteriez comme améliorations;
- **partager votre édition de L'Arrivage** avec votre entourage, invitez vos amis à s'abonner par courriel, c'est gratuit (voir ci-dessous).

CONVOCATION AUX MEMBRES ET AUX LECTEURS

Effectuez un premier geste, amenez un ami et assistez à notre prochaine assemblée générale annuelle :

MERCREDI, LE 12 AVRIL 2017, à 19h00
à la salle de l'Âge d'Or de St-Méthode
(à côté de l'aréna)

ABONNEZ-VOUS À L'ARRIVAGE D'ADSTOCK PAR COURRIEL C'EST GRATUIT !

Depuis quelques années déjà, L'Arrivage est distribué mensuellement par Internet. Cet abonnement permet notamment aux résidants temporaires et aux amis d'Adstock de rester branchés sur la vie de notre communauté. De plus, à l'occasion, notre liste permet de fournir une information importante qui n'était pas disponible au moment de mettre sous presse.

Soyez des nôtres, assurez-vous de recevoir toute notre information, demandez d'être ajouté sur notre liste d'envoi en envoyant votre adresse courriel à : samsonsadl@sympatico.ca .

Nous avons perdu quatre abonnés au cours des derniers mois. Un changement d'adresse ne nous a pas été signalé. N'OUBLIEZ PAS DE NOUS INFORMER !



importance capitale au maintien et au développement futur de la région. Une étude est présentement en cours pour aider à diversifier les activités entourant la montagne et selon ces spécialistes le potentiel est énorme.

Malgré le plan de redressement établi, plusieurs situations incontrôlables ont fait en sorte que la saison 2015-2016 fût très éprouvante. La station a dû avoir recours à l'aide de ses partenaires financiers et municipaux pour poursuivre ses opérations en 2017. Pour 2017-2018, la station mise sur la nouvelle campagne pour permettre aux skieurs et résidents de la région de démontrer leur attachement envers leur station.

En réservant maintenant votre abonnement 2017-2018, vous permettrez la mise en place des opérations pour la prochaine saison. Pour sécuriser votre abonnement, les argents seront placés en fiducie jusqu'à la confirmation de l'ouverture. Plusieurs options de paiement s'offrent à vous pour favoriser votre adhésion.

Compléter le formulaire d'abonnement de saison et un état de compte vous sera envoyé à l'automne 2017. Pour information et retour du formulaire : administration@skiadstock.com

Abonnez-vous dès maintenant pour votre station ! **AIDEZ-NOUS À ATTEINDRE NOTRE OBJECTIF.** Rendez-vous à la billetterie pour plus d'informations.

ABONNEMENT

Enfant 6 à 12 ans ou Étudiant 25 ans et moins

150 \$ (jeudi-vendredi)
275 \$ (samedi-dimanche)
300 \$ (plein privilège)

Adulte 18 ans et plus

240 \$ (jeudi-vendredi)
360 \$ (samedi-dimanche)
450 \$ (plein privilège)

Familiale (2 adultes et 3 enfants et plus)
1600 \$

Billets corporatifs
(pour entreprises seulement)

25 billets à 31 \$: 775 \$
50 billets à 29 \$: 1450 \$

* taxes non incluses dans tous les prix
** Les billets corporatifs expirent le 15 janvier 2019

Avantages des membres

Profitez d'un rabais allant de 20% à 100% dans plus de 35 autres stations du Québec. Visitez notre site web : www.skiadstock.com dans la section tarifs-rabais interstations pour plus de détails.

AVRIL : MOIS DE L'AUTISME

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation à l'autisme, l'organisme Renaissance vous propose des activités fort intéressantes au cours du mois d'avril. Participez en grand nombre.

- 02 Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Nous vous invitons à « Faire briller en bleu ».
- 04 Conférence de Mme Édith Leclerc, mère d'un garçon autiste, à la Maison de la culture, à 19h00. Admission gratuite.
- 11 Film « Plaisirs glacés » sur l'autisme au Pigalle de Thetford Mines, à 13h00. Gratuit.
- 25 Film « Adam » sur l'autisme au Pigalle de Thetford Mines, à 13h00. Gratuit.

De plus, des feuillets « Faites briller en bleu » seront offerts aux usagers de la bibliothèque d'Adstock. Pour les jeunes lecteurs fréquentant la bibliothèque, un petit jeu de « coin-coin » sur l'autisme leur sera offert.

LA SAISON 2017-2018 AU MONT ADSTOCK

C'EST PARTI ET ON A BESOIN DE VOUS !

La Coopérative de solidarité récréotouristique du Mont Adstock lance sa campagne de recrutement pour la saison de ski 2017-2018. L'objectif est de doubler le nombre de membres pour la prochaine saison. Afin d'atteindre cet objectif, répondre aux besoins de la clientèle et favoriser l'accessibilité, une nouvelle politique de prix a été adoptée.

La base plein-air du Mont Adstock est d'une

L'Équipe

L'ARRIVAGE

73, RUE PRINCIPALE OUEST
ADSTOCK G0N 1S0
TÉL. : 418 422-2272
lisonturcotte55@gmail.com

MEMBRES:

JESSIE JACQUES
FRANCINE MARCOUX
CLAUDE-ANDRÉ MORIN
LINDA ROY
LISE TURCOTTE

RÉDACTEUR EN CHEF :

RICHARD SAMSON

GRAPHISME ET IMPRESSION:

IMPRIMERIE GINGRAS

PUBLICITÉ:

BERNADETTE LAMBERT
418 338-2531

NOTES AUX LECTEURS:

DANS LE SEUL BUT D'ALLÉGER LA LECTURE DE NOS TEXTES, L'EMPLOI DU MASCULIN COMPREND ÉGALEMENT LE FÉMININ.

L'AUTEUR D'UN ARTICLE ASSUME L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE SES ÉCRITS.

ABONNEMENT EXTÉRIEUR PAR LA POSTE : 20 \$



Culture et Communications

Québec

UNE 4^E ÉDITION POUR LE DÉFI 4 VENTS

Le comité organisateur et la famille ambassadrice Cabot-Perreault invitent toute la population à venir courir et marcher pour le plaisir du dépassement le **samedi 3 juin 2017** dans le cadre de la 4^e édition du Défi 4 Vents.



Fier de se classer au 70^e rang parmi plus de 400 événements de courses les plus populaires du Québec selon Iskio.ca, et le plus gros rendez-vous coureurs-marcheurs dans la MRC des Appalaches, le Défi 4 Vents continue de se démarquer.

Le parcours de 5 km demeure le plus convoité avec près de la moitié des participants. Quant à elle, la course parents-enfants par excellence reste toujours le 2 km. Pour les coureurs qui recherchent les défis, le 10 km en est un de taille ayant un dénivelé positif de 127 mètres. Pour les coureurs expérimentés ayant le plaisir du dépassement, ils pourront s'attaquer au nouveau parcours de 21,23 km avec une boucle dont le lieu de départ et d'arrivée est le Complexe sportif Mariette & Joseph Faucher. Pour cette 4^e rencontre, des bourses seront décernées aux gagnants de chaque parcours, soit 25 \$ pour le 2 km, 75 \$ pour le 5 km, 150 \$ pour le 10 km et 250 \$ pour le 21,23 km.

L'an dernier, plus de 1 000 inscriptions ont été comptabilisées à cet événement de santé familiale. L'objectif de cette année est d'atteindre à nouveau ce nombre. Il est important de noter que tous les coureurs et marcheurs qui termineront leur parcours recevront une médaille et une collation d'après course. De plus, la Boulangerie St-Méthode, partenaire majeur de cet événement, remettra le traditionnel bon pain frais lors de la remise de la trousse des coureurs et

marcheurs. De plus, le comité organisateur est très fier de pouvoir proposer à ceux qui s'inscriront avant le 3 avril 2017 un prix minime d'inscription de 12 \$ pour le 2 km et de 15 \$ pour les autres distances. Par la suite, les prix augmenteront à 17 \$ pour le 2 km et à 25 \$ pour les autres parcours. Aussi, depuis sa 1^{re} édition, le Défi 4 Vents se démarque, entre autres, en remettant un beau toutou aux couleurs de l'événement à tous les enfants de 12 ans et moins qui terminent leur parcours.

« Il est à souligner que les profits de l'événement iront aux élèves de l'École aux Quatre-Vents pour le développement de saines habitudes de vie. Mentionnons que grâce à ce projet, les élèves participent à une demi-journée sportive par mois (badminton, taekwondo, entraînement de boxe, danse, soccer, power skating, etc.) durant toute l'année scolaire et cuisinent avec les intervenants de l'école une recette santé par mois.

Une partie des fonds recueillis serviront aussi à l'organisation du Marathon à relais offert aux élèves du 3^e cycle de la Commission scolaire des Appalaches. Nous en serons à la 2^e édition qui se tiendra le vendredi 26 mai 2017 » mentionne le nouveau directeur de l'École aux Quatre-Vents, M. Marc-André Lapierre.

Rappelons que deux clubs de course débuteront en avril, un pour les jeunes de l'école et un pour la population adulte. L'entraînement pour les citoyens se tiendra les jeudis à compter de 18h30 au Complexe sportif Mariette & Joseph Faucher. Aucun frais d'inscription ne sont demandés, tout le monde est bienvenu. Que vous soyez débutant ou intermédiaire, n'hésitez pas à vous joindre au groupe, vous aurez du plaisir!

Des remerciements sincères à tous les généreux partenaires qui rendent possible cet événement scolaire-municipal.

Il est à noter que vous pouvez vous inscrire en ligne dès maintenant pour bénéficier des prix rabais au : <https://www.inscriptionenligne.ca/defi-4-vents/liste/>. Faites partie des 1 000 participants! Vous pouvez aussi former une équipe en participant au « Défi équipe » et lancez un défi à vos collègues.

UN SERVICE POUR NOS AÎNÉS

UNE DEUXIÈME TRAVAILLEUSE DE MILIEU

Le Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches est heureux d'informer la population de l'arrivée d'une deuxième travailleuse de milieu, soit madame Geneviève Cyr. Celle-ci sera affectée à notre secteur.

« Une travailleuse de milieu auprès des aînés, c'est un service de proximité qui permet à des aînés en situation d'isolement et de fragilité de demeurer plus longtemps chez eux avec un minimum de qualité de vie. Cette intervenante est une passerelle entre ces personnes et les services offerts par des organismes ou des institutions, » explique Maurice Grégoire, responsable du programme au Conseil des aînés. Pourquoi une 2^e travailleuse de milieu ? Parce que les cas sont pénibles et complexes, poursuit-il, parce que le territoire est grand, parce que la MRC des Appalaches a plus de 27 % de sa population qui est âgée de 65 ans ou plus. Nos travailleuses de milieu agissent en concertation et en complémentarité avec le CISSS-CA Secteur Thetford, les organismes communautaires et la MRC des Appalaches.

Ainsi, pour rejoindre ces aînés, les travailleuses de milieu ont besoin de références, qu'elles proviennent de bénévoles d'organismes, d'un proche, d'un voisin ou d'une connaissance. « J'écoute les aînés parler de leurs besoins, enchaîne Brigitte Lagassé qui agit à titre de travailleuse de milieu depuis janvier 2016, je les informe des services disponibles et, le cas échéant, je les assiste dans leurs démarches. De plus, c'est gratuit et confidentiel ».

Rappelons que l'instauration du programme TMAA dans la MRC des Appalaches s'inscrit dans le cadre de « Vivre et vieillir ensemble, chez-soi, dans sa communauté, au Québec » et que cette initiative a été rendue possible grâce à une subvention du ministère de la Famille par l'intermédiaire du Secrétariat aux aînés. « Ensemble, nous pouvons réduire l'isolement... »

Info:
Geneviève Cyr
418 332-5606



DES BONNES NOUVELLES!

Au cours des dernières semaines, le conseil municipal a reçu des bonnes nouvelles : AIRL (quelques 800 000\$ pour le réseau routier), FEPTU (plus de 3 millions pour la mise à jour du réseau d'aqueduc du lac Jolicoeur) et le PIC 150 (pour le Centre intergénérationnel et le Complexe sportif). Dans tous les cas, nous devons toutefois réaliser tous les travaux et déposer la reddition de comptes d'ici le 31 décembre

2017. Vous comprendrez alors que nous ne pouvons pas réaliser tout cela avec les mêmes effectifs. C'est pourquoi, nous nous sommes adjoints des nouvelles ressources temporairement.

On se souvient qu'au cours des derniers mois et des dernières années, nous vous avons consulté à plusieurs reprises. Pour être cohérent avec ce que la population souhaitait, le conseil municipal a adopté un plan stratégique et une politique familiale et des aînés prévoyant plusieurs mesures. Deux de ces actions sont de bonifier l'offre de loisirs et d'améliorer les infrastructures municipales, notamment en vue de les adapter à notre population vieillissante et en perte de mobilité. Les subventions reçues permettent donc de réaliser ces objectifs.

UN PROJET D'ASCENSEUR ET D'AGRANDISSEMENT AU COMPLEXE SPORTIF MARIETTE ET JOSEPH FAUCHER

D'une part, le premier projet vient corriger une situation causée lors de l'érection du nouvel aréna en 2010. On se rappelle que lors de la construction, le choix de modifier l'orientation du bâtiment a eu comme conséquence d'éloigner les chambres des joueurs de la patinoire et d'enlever la mezzanine chauffée pour regarder les joutes. De plus, le coin restaurant n'était plus aussi accessible pour les spectateurs. De sorte qu'avec les années, l'aréna est de moins en moins utilisé, moins de joutes et pratiquement plus de pratiques étant donné la désuétude des chambres des joueurs et des autres aspects ci-haut mentionnés.

Le statu quo n'était donc pas une option pour le conseil. Nous avons donc entrepris des démarches auprès des associations de hockey mineur de Haute-Beauce et des Appalaches et avons engagé des pourparlers dans le but ultime de rapatrier des heures de pratiques et des joutes chez nous. L'une des conditions pour y arriver est de mettre à jour nos installations. De plus, vous l'avez peut-être lu dans les médias locaux, Disraëli et St-Joseph-de-Coleraine étudient lequel de leur aréna sera mis à jour. Si cela s'avère le cas, la perte d'un aréna dans la région va redistribuer le temps de glace et comme le nôtre n'est pas onéreux à opérer comparativement aux autres, nous pourrions mieux nous positionner. Voilà, l'un des objectifs qui se réalisera grâce à la subvention.

D'autre part, cette même subvention permettra d'installer un ascenseur au Complexe sportif, mesure qui était prévue et fortement souhaitée dans le plan d'action stratégique 2014-2017. Il faut se rappeler qu'il y a peu de bâtiments municipaux (à l'exception du Centre intergénérationnel de Sacré-Cœur-de-Marie) qui sont adaptés aux normes actuelles. Le projet d'ascenseur, qui aurait été irréalisable sans aide financière, est une nécessité pour rendre accessible l'étage supérieur et, par le fait même, aménager des toilettes adaptées. Cela s'avèrera pratique aussi pour les utilisateurs du complexe pour y accéder et aussi éviter aux bénévoles de monter dans les escaliers avec les vivres et les denrées pour la tenue de leurs activités. Il faut savoir que ce projet d'ascenseur était demandé de manière répétitive par les citoyens. Nous sommes ainsi heureux de bénéficier d'une subvention pour le réaliser.

Les organismes usagers du Complexe ont été rencontrés ainsi que les parents des joueurs de hockey. En attendant l'échéancier des travaux, nous savons que les activités régulières risquent d'être perturbées au Complexe. Il est donc important de penser à des plans de contingence si vous aviez des activités de prévues. Après coup, les citoyens bénéficieront d'une salle supplémentaire pour location et jumeler, s'ils le désirent, l'aréna pour des fêtes de famille ou des tournois amicaux.

Il est à noter que cette subvention n'arrive qu'une fois. La demande d'aide financière a été déposée dans un programme extraordinaire qui rembourse presque la moitié du projet. Après d'autres recherches, aucune aide financière n'aurait pu être accordée autrement à notre aréna puisqu'elle a bénéficié d'une aide dans le passé et que plusieurs municipalités sont actuellement en demande pour mettre à jour leurs installations. Nous ne pouvions donc pas laisser passer cette opportunité.

Les coûts totaux s'élèvent à 1,19 M\$, correspondant concrètement à un remboursement annuel d'environ 50 000 \$ sur une période de 20 ans (c'est environ un sou du 100 \$ d'évaluation, donc pour une propriété de 150 000\$, c'est environ 15\$ par année). Sans compter que l'offre de service de loisirs sera nettement améliorée, ce remboursement annuel n'affectera que très peu notre budget annuel car le conseil pourrait décider d'absorber ce montant en revoyant les dépenses générales. Compte tenu des délais serrés pour réaliser les travaux d'ici la fin de l'année, nous avons adopté le règlement d'emprunt le mois précédent. Il faut savoir que les juristes de l'État sont de retour au travail après 4 mois de conflits, donc beaucoup de retard dans le traitement des demandes.)

LE DOSSIER DU GAZ NATUREL

Il y a quelques mois, nous avons vu des travailleurs de Gaz métré faisant de la caractérisation des sols pour identifier un tracé pour la future conduite du gaz naturel. Le dossier évolue lentement, mais sûrement. Plusieurs représentations ont été faites depuis et nos entreprises attendent avec impatience des réponses.

Ceci dit, nous avons déposé officiellement auprès de Développement économique Canada une demande conjointe avec la Municipalité de Ste-Clotilde le 17 février dernier. Nous avons reçu l'appui de plusieurs municipalités. Nous sommes inquiets que les sommes réservées au projet du gaz naturel ne soient plus disponibles après le 31 mars. C'est pourquoi nous avons pressé le pas.

Ce qui achoppe est que la Ville de Thetford a aussi d'autres projets à réaliser et que l'enveloppe dédiée suite à la fermeture des mines (le fonds du 50 millions) est presque vide. Nous souhaitons la réalisation de tous les projets, mais ils ne pourront pas tous se réaliser. Des sommes supplémentaires doivent être ajoutées sinon des choix déchirants devront être faits. C'est l'enjeu actuel que nous avons à faire face au plan politique. J'ai demandé une réunion d'urgence de la Société de développement économique de la région de Thetford pour qu'elle recommande en priorité le projet du gaz naturel. La balle est lancée. Au moment d'écrire ces lignes, nous attendons des confirmations, qui espérons-le, seront positives.

NOTRE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

C'est fait, un pas de plus a été franchi pour une collaboration accrue avec les municipalités de Sacré-Cœur-de-Jésus et d'East Broughton. Elles ont toutes deux accepté de partager, à parts égales, l'achat du camion-citerne que nous avons acquis l'an dernier. Nous ferons de même aussi avec leur futur camion.

FACEBOOK : LOISIRS – MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK

**VOUS Y TROUVEREZ TOUTE L'INFORMATION SUR LES LOISIRS DE CHAQUE SECTEUR DE LA MUNICIPALITÉ.
N'HÉSITEZ PAS À M'ENVOYER VOTRE PUBLICITÉ POUR LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.**

Ainsi, même avec l'achat de deux camions, nous économiserons près de 200 000 \$ (on vient ainsi indirectement économiser cet argent pour notre projet d'ascenseur mentionné ci-haut!).

Comme les deux services de sécurité incendie travaillent de concert pour la prévention et la lutte des incendies, nous regardons aussi d'autres ententes afin de partager les dépenses, tout en demeurant autonomes au niveau local. Une rencontre exploratoire avec Ste-Clotilde a aussi eu lieu. Nous constatons que le réaménagement et les efforts faits dernièrement portent fruits surtout lorsqu'on constate l'efficacité et la rapidité du déploiement de nos effectifs. Le dernier incendie en est un exemple. Merci encore à nos pompiers!

SONDAGE ET GRANDE TOURNÉE DES ORGANISMES

Nous avons envoyé aux différents organismes de la municipalité un sondage et une demande de rencontre. Nous remercions ceux qui ont déjà complété et réservé une date de rencontre. Le but étant de mesurer le degré de satisfaction des différentes mesures mises en place par le conseil municipal et ajuster certaines actions demandées par le milieu. Nous souhaitons que le sondage soit complété par l'ensemble des membres de l'organisme et soit retourné au bureau municipal (info@municipaliteadstock.qc.ca). Si vous désirez réserver une date de rencontre, vous pourrez le faire d'ici le début de l'été en contactant le bureau auprès de madame Isabelle Nadeau (418) 422-2135, poste 21. En vous remerciant de votre collaboration.

AUTRES PROJETS ET SUBVENTIONS

Nous avons reçu des confirmations positives pour de l'aide financière en matière de voirie et des projets structurant (fonds FDT de la MRC). Nous sommes aussi dans l'attente de d'autres annonces importantes. Vous constaterez que nous réalisons ensemble l'amélioration de notre communauté. Nous vivons une année où plusieurs projets dans différents secteurs verront leur aboutissement. C'est ensemble que nous faisons d'Adstock un endroit où il fait bon vivre.

BON DÉBUT DE PRINTEMPS !

Pascal Binet

DÉFI SANTÉ

INSCRIPTIONS DES CITOYENS D'ADSTOCK

La Municipalité d'Adstock est maintenant inscrite au Défi santé – volet municipalité.

Depuis plus de 10 ans, le Défi Santé est une campagne de promotion des saines habitudes de vie qui invite les Québécois à manger mieux, bouger plus et améliorer leur équilibre de vie pendant au moins 6 semaines! On peut s'y inscrire seul, en famille ou en équipe à DefiSante.ca.

Du 30 mars au 10 mai 2017, plusieurs activités seront offertes aux citoyens afin de favoriser les saines habitudes de vie. En vous inscrivant sur le site internet www.defisante.ca, vous aurez accès à plusieurs outils, vidéos, guides, concours, rabais en épicerie et plusieurs autres trucs pour vous aider dans la réussite de votre défi. Également, vous pourrez consulter toutes les activités proposées par la municipalité.

Voici quelques activités offertes :

- Zumba parent-enfant les 5, 19, 26 avril ainsi que les 3 et 10 mai de 18h00 à 18h45.
- Disco sur glace le 8 avril au Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher
- Viactive les 4-18-25 dans le secteur Sacré-Cœur-de-Marie
- Zumba du 21 mars au 9 mai de 18h45 à 19h45
- L'accès aux activités libres de l'aréna et du gymnase sera gratuit du 30 mars au 7 avril.
- Clinique de course en préparation au Défi 4 Vents

Surveillez la page Facebook des loisirs de la municipalité d'Adstock et du Défi 4 Vents pour connaître le début des cliniques de course. D'autres activités seront ajoutées d'ici le début du mois d'avril. Surveillez la page Facebook des loisirs ainsi que le calendrier sur le site internet du Défi santé dans l'onglet « Activités locales »

SPECTACLES DE MUSIQUE ESTIVAUX

Des spectacles auront lieu en plein air sur les perrons d'église cet été à Adstock. Ces nouvelles activités auront lieu probablement les jeudis 22 juin, 20 juillet, 24 août et 14 septembre sur les perrons de l'église du secteur St-Daniel, St-Méthode, Sacré-Cœur-de-Marie et au Centre des loisirs du secteur Ste-Anne-du-Lac.

Nous priorisons les musiciens locaux pour cette activité. Si vous êtes intéressés à performer lors d'un de ces spectacles, veuillez communiquer avec le service des loisirs à j.lessardnadeau@municipaliteadstock.qc.ca.

Ces spectacles sont gratuits et ouverts à tous. Surveillez les détails au cours des prochains mois.

DISCO SUR GLACE : 8 AVRIL 2017

Une disco sur glace aura lieu le samedi 8 avril prochain à la patinoire du Complexe sportif Mariette et Joseph Faucher à partir de 13h00. Cette activité sera la dernière journée d'ouverture de la patinoire pour la saison 2016-2017. Un après-midi de patinage familial aura lieu entre 13h00 et 16h00. Une soirée plus festive musicale aura lieu à partir de 18h00. Animation et rafraichissements sur place !

CHAPITEAU ET SYSTÈME DE SON LOCATION AUX ORGANISMES

Il est maintenant possible pour les organismes de la municipalité de louer nos chapiteaux d'une dimension de 20' X 40' pour vos activités estivales. Également, un système de son mobile est à votre disposition pour la location. Les formulaires à remplir sont disponibles au bureau municipal. Pour information, vous pouvez communiquer avec le service des loisirs au 418 422-2135 option 6.



CATÉCHÈSE!

GINETTE FORTIN POUR L'ÉQUIPE PASTORALE

Tous les jeunes inscrits en catéchèse ainsi que les membres de leur famille (parents, grands-parents) ainsi que toute personne intéressée, sont invités à venir célébrer la Semaine Sainte en famille. Ensemble, nous revivrons la dernière semaine de la vie terrestre de Jésus, nous nous rappellerons sa mort mais aussi sa Résurrection qui est un événement rempli d'espérance.

Tous les jeunes qui vivront leur premier Pardon et ceux qui recevront la première des Communions à Pâques, dimanche le 16 avril 2017, recevront le sacrement du Pardon à l'intérieur de cette célébration.

Trois célébrations vous sont offertes dans la paroisse Saint-Esprit des Pentes-Côtes : vous vous présentez à l'endroit qui vous convient le mieux :

SAMEDI LE 1^{ER} AVRIL 2017:

de 9h30 à 10h45 à l'église de St-Méthode

de 14h00 à 15h15 à l'église Immaculée Conception de Robertsonville

OU SAMEDI LE 8 AVRIL 2017

de 14h00 à 15h15 à l'église Sacré-Cœur-de-Jésus à East Broughton

D'autres célébrations vous sont offertes dans la région de Thetford Mines, vérifiez le feuillet qui vous a été remis lors de l'inscription de votre enfant.

Un petit goûter sera servi à la fin de la célébration.

Ce sera un plaisir de vous recevoir et de célébrer ensemble la montée vers Pâques!

Info : 418 422-5510 ou 418 333-1364

MERCI AU CONSEIL MUNICIPAL

LA FAMILLE TARDIF

Le 26 octobre dernier, la Municipalité d'Adstock tenait son Gala reconnaissance 2016 visant à honorer certains organismes communautaires, de même que des citoyens de notre municipalité s'étant distingués au courant de la dernière année par des réalisations hors du commun.

Dans le cadre de cette soirée, un hommage nous a été rendu à titre de *Famille ayant particulièrement contribué au développement communautaire et social du secteur Saint-Méthode*. Nous en sommes donc ici naturellement

honorés et flattés, mais cet honneur aurait également pu être décerné à beaucoup d'autres familles de notre communauté qui, par leurs implications sans cesse continues, ont fait (et font toujours) de notre Municipalité un endroit où il fait bon vivre ! Entre autres, mentionnons ici les familles Bolduc, Fortin, Turgeon, Couture, Roy, Marois et combien d'autres qui mériteraient également, autant que nous, cet honneur qui nous a été attribué.

Enfin, en notre nom, et en celui de toutes les autres familles d'Adstock ayant contribué jusqu'à ce jour au rayonnement de notre communauté, nous disons ici un merci sincère pour cette belle reconnaissance. Nous désirons également féliciter notre maire, Pascal Binet, pour cette belle initiative, de même que pour sa nomination bien méritée à titre de « Personnalité de l'année 2016 ».

LA GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ

LE GOUVERNEMENT ANNONCE LE BUDGET

Les élus de la région de la Chaudière-Appalaches ont rencontré monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire et madame Dominique Vien, ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches dans le cadre de la Tournée régionale d'échanges entre élus municipaux et gouvernementaux. La rencontre a permis de discuter des besoins de la région en matière d'occupation du territoire et de la mise en place du Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) qui représentera à terme, en 2020, un levier de 100M\$ pour l'ensemble du Québec.

Les élus confirment que la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA) assurera le processus de planification stratégique qui se poursuivra jusqu'à l'été. La TREMCA travaille depuis une année à établir les priorités régionales et a déjà établi que le tourisme, l'agroalimentaire, la main-d'œuvre et l'immigration, le transport et les services de proximité sont des priorités à travailler régionalement.

Bien que de nombreuses questions demeurent, telles que les sommes exactes qui seront destinées à la région de la Chaudière-Appalaches, la rencontre a permis d'éclairer les MRC sur les utilisations possibles du fonds. « Les MRC doivent être décisionnelles sur l'utilisation de ces fonds dans nos territoires. Le processus doit être simple et efficace. », précise Monsieur Paul Vachon, vice-président de la TREMCA et préfet de la MRC des Appalaches.



Desjardins
Caisse de la Région
de Thetford

La direction de la Caisse est heureuse de vous inviter à la septième assemblée générale annuelle qui aura lieu le mardi 18 avril 2017, à 19 h, à la salle Dussault de la Polyvalente de Thetford.

Tirages de prix de présence.

Bienvenue à tous les membres.



LE SERVICE DE L'URBANISME VOUS INFORME

Le Service de l'urbanisme désire effectuer certains rappels auprès de ses citoyens relativement à certaines dispositions réglementaires.

LA COUPE D'ARBRES À L'INTÉRIEUR D'UN PÉRIMÈTRE URBAIN ET EN ZONE DE VILLÉGIATURE

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article 8.6 du règlement de zonage, aucune coupe d'arbres n'est permise à l'intérieur d'un périmètre urbain et en zone de villégiature à moins que la coupe réponde à l'une des conditions suivantes :

- l'arbre est déficient, taré, dépérissant, endommagé ou mort;
- l'arbre est dangereux pour la sécurité des personnes;
- l'arbre occasionne ou pourrait occasionner des bris matériels;
- l'arbre doit être abattu dans le cadre de l'exécution de travaux publics ou pour la construction d'une rue ou d'un chemin;
- l'arbre doit être abattu pour la réalisation d'un projet de construction ou d'agrandissement;

Veuillez également noter qu'il est obligatoire d'obtenir l'autorisation municipale avant de procéder à une coupe d'arbre répondant aux conditions dictées dans le règlement de zonage. Pour obtenir votre certification d'autorisation, vous devez communiquer avec monsieur François Grondin, inspecteur en bâtiment et en environnement.

À défaut d'obtenir un certificat d'autorisation, vous pourriez être passible d'une amende et être dans l'obligation de remplacer l'arbre abattu.

LES NORMES À RESPECTER CONCERNANT L'ÉLAGAGE ET L'ÉTÊTAGE D'ARBRES

L'article 8.5 du règlement de zonage stipule que, dans les périmètres urbains et dans les zones de villégiature et de villégiature de réserve, pour toute opération d'élagage, la forme naturelle de l'arbre doit être conservée et un maximum de 25 % du volume total des branches de l'arbre peut être coupé. Toute opération d'étêtage est strictement prohibée. L'étêtage consiste à couper les ramures et la branche principale de l'extrémité supérieure d'un arbre, généralement dans le but d'en diminuer la hauteur. Malheureusement, la plaie laissée à la branche principale ne cicatrise pas et des microorganismes risquent de rendre l'arbre malade et de le faire mourir.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRES

Tous les abris d'auto temporaires (garage de toile) doivent être démontés avant le 30 avril 2017. Cette opération nécessite également le démantèlement de la structure et l'entreposage de la toile. Nous demandons votre collaboration afin de vous éviter toute sanction à ce sujet.

BALISAGE DES PROPRIÉTÉS

La période de balisage des propriétés prendra fin le 15 avril 2017.

STATIONNEMENT

Le stationnement des véhicules dans les rues sur l'ensemble du territoire de la municipalité d'Adstock est permis du 1^{er} avril au 15 novembre 2017 inclusivement.

Québec INTERNET

INTERNET TÉLÉPHONIE TÉLÉVISION

Qualité et fiabilité au meilleur prix

819 751-0125 • 1 800 580-0125
www.quebecinternet.net

INTERNET À partir de 39,95\$ /mois
TÉLÉPHONIE À partir de 20,00\$ /mois
TÉLÉVISION À partir de 25,00\$ /mois

Les prix sont sujets à changement sans préavis. Les prix annoncés incluent le réseau pour facturation électronique et de paiement pré-autorisé. Contactez-nous pour plus d'informations.

BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR

SAVIEZ-VOUS qu'il n'en coûte rien pour être membre de la bibliothèque de l'Avenir à Adstock? En effet, que vous soyez de St-Méthode, de Sacré-Cœur-de-Marie, de St-Daniel ou du secteur des lacs, toutes les personnes qui résident sur le territoire d'Adstock peuvent venir à la bibliothèque, s'inscrire et se choisir un bon livre...

Mercredi soir : 19h00 à 20h00
Jeudi après-midi : 14h00 à 15h00
Téléphone : 418 422-5569
Courriel : biblidelavenir13@gmail.com

L'ANNÉE SANS ÉTÉ Tome 1- Les fiançailles au berceau (série) Julie Lemieux

C'est l'amour du Nord et de la nature qui a mené Julie Lemieux à l'écriture de ce roman, par lequel elle souhaite faire découvrir le monde méconnu de la traite des fourrures et des voyageurs. Riche d'un bagage à la fois scientifique et musical, elle transfère son souci du détail dans son écriture.

Québec, 1815. Ange-Élisabeth, 17 ans, fiancée depuis sa naissance à Richard, riche héritier d'un empire fondé sur l'import-export, fait l'envie de bien d'autres jeunes filles. Quand Richard part étudier en Angleterre, elle est contrainte de vivre chez ses beaux-parents. Une nouvelle bouleversera son quotidien et l'incitera à prendre une audacieuse décision.

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME, JE NE T'OUBLIERAI JAMAIS (roman) Denis-Martin Chabot

Reporter pendant 32 ans pour la télévision, la radio et le web de Radio-Canada, l'auteur puise son inspiration dans les événements qu'il a couverts tout au long de sa carrière et dans ses observations de la vie.

L'histoire se passe dans le Village gai de Montréal où se croisent des personnages venus d'Europe, d'Afrique ou des États-Unis après les

événements du 11 septembre 2001. Tous cherchent ardemment le bonheur et l'amour.

À L'AUBE DES AMOURS (roman) Sonia Marquis

Originaire de Saints-Anges en Beauce, l'auteure se lance dans l'écriture d'une saga historique malgré son travail à temps plein au gouvernement du Québec.

Émilien et Justine se fréquentent depuis quelques semaines, jusqu'à ce qu'une chicane de politique entre les deux pères vienne briser leur relation. Après s'être revus une dernière fois, Émilien décide de partir au chantier et Justine à Québec cachant un lourd secret. Se reverront-ils malgré l'interdiction ou succombera-t-elle au charme d'un beau médecin ?

LE PIC FLAMBOYANT

Claude-André Morin, CORA

Le Pic flamboyant est facilement reconnaissable, tant par son plumage exceptionnel que son habitude de se nourrir au sol.

De la taille d'un geai bleu, le Pic flamboyant a un dos brun rayé de noir. Le dessus de sa tête est gris. Sa nuque est ornée d'un croissant rouge flamboyant. Un bec puissant recourbé vers le bas se confond, chez le mâle, avec de fortes moustaches noires. Un large bandeau noir sépare sa gorge beige, comme les joues, et son ventre blanc tacheté de noir. Au vol, on peut facilement remarquer son croupion blanc et le dessous de ses ailes jaunes, d'où son ancien nom: Pic doré.

Le Pic flamboyant est typique de l'Amérique du Nord et de l'Amérique Centrale. Les pics plus au Nord migrent vers le sud des É.-U. en hiver et reviennent au printemps dans notre territoire.

Il niche généralement dans les forêts de feuillus. On le voit souvent dans les endroits ouverts comme les parcs, les bords de routes rurales, les jardins, votre gazon, où, sautillant, il cherche sa nourriture près des fourmilières; les fourmis constituent en effet près de 50 % de son alimentation. Sa longue langue gluante (près de 5 cm) attrape dans les crevasses et fentes des arbres les autres insectes dont il se nourrit. À l'automne, il s'alimente aussi de fruits sauvages, surtout de cerises dont il raffole.

Mâles et femelles, monogames, construisent leur nid dans un trou d'arbre qu'ils creusent pendant 2 à 3 semaines ou à même une cavité abandonnée. La femelle y dépose de 4 à 9 œufs que couvent les deux parents pendant 12 jours. La ponte produit de 5 à 7 oisillons qui seront nourris par régurgitation. Les jeunes prennent leur envol près de 28 jours après l'éclosion. Ils resteront avec leurs parents un moment pour apprendre à se nourrir.

Bruyant, le Pic flamboyant a été décrit par Pierre Morency, poète québécois, comme «Le menuisier à la voix de tonnerre», Lumière des oiseaux, Boréal/Seuil, 1992. À lire, si vous aimez la nature et les oiseaux.

Bonnes observations!

SUGGESTIONS
DE LECTURE

PAR
LINDA
ROY



PHOTO: C.A. MORIN

ORNITHOLOGIE

ENVIRONNEMENT

LES RÈGLES DE L'ENVIRONNEMENT Martine Poulin, présidente CCE

Souvent le mois d'avril est un moment de l'année où nous prévoyons les travaux ou les améliorations que nous voulons effectuer durant l'été. L'arrivée du beau temps nous aide à y penser. Mais avant d'entreprendre toute démarche et/ou dépenses concernant vos projets de terrassement ou de bâtiment, je vous invite à contacter M. Jérôme Grondin ou M. François Grondin à la municipalité qui sauront vous conseiller et vous guider dans ce que vous avez le droit de faire selon la réglementation municipale et ce, peu importe le secteur où vous résidez.

Depuis plusieurs années, la Municipalité d'Adstock se soucie de protéger l'environnement par sa réglementation qui découle de la politique de protection des rives et du littoral. L'importance et le but d'une telle réglementation vise à prévenir la dégradation des rives et ainsi préserver son caractère naturel. De plus, la protection de la faune et de la flore assure une pérennité en plus de maintenir et d'améliorer la qua-

lité de l'eau, Donc, aucune intervention en bande de protection riveraine n'est permise. Tout dépendant de votre pente de terrain, les 10 à 15 mètres en bordure d'un lac ou d'un cours d'eau ne peuvent être modifiés. De plus, la renaturation de la bande riveraine est maintenant obligatoire.

Votre responsabilité va aussi loin que d'informer vos voisins. Vous voyez un voisin poser des gestes qui nuisent ou qui sont interdits par la réglementation, vous avez un devoir en tant que citoyen de l'en informer. N'hésitez pas à le référer à la municipalité, à notre inspecteur, M. Grondin, qui se fera un plaisir d'informer et d'accompagner cette personne pour qu'elle suive les règlements et qu'elle contribue ainsi positivement à la santé environnementale de notre municipalité. Dans bien des cas ce n'est pas de la mauvaise volonté de la part

NDLR – L'ARTICLE DU MOIS DERNIER « LES PESTICIDES, C'EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ? » AVAIT ÉTÉ RÉDIGÉ PAR JESSIE JACQUES (ET NON PAR MARTINE POULIN COMME INDIQUÉ). NOS EXCUSES AUPRÈS DE L'AUTEURE POUR CETTE ERREUR DE NOTRE PART.

du citoyen mais bien un manque d'information. Une pochette des nouveaux arrivants est remise à tout nouveau propriétaire; celle-ci inclut les règlements importants, mais souvent un délai de plusieurs semaines survient à partir de la date d'achat et l'information de cette transaction à la municipalité. Donc n'hésitez pas à informer vos nouveaux voisins et les référer. Vous leur éviterez des problèmes.

Comme le territoire de la municipalité est de grande superficie et a le privilège de contenir six plans d'eaux, ces richesses naturelles doivent être préservées des interventions qui pourraient causer des dommages irréparables.

Chacun d'entre vous avez un devoir de prendre conscience et de faire prendre conscience aux autres que la protection de l'environnement, c'est protéger le futur!

CAPSULE SANTÉ

CONSEILS SANTÉ POUR ALLER COURIR AU PRINTEMPS

Après un long hiver d'inactivité, il y a fort à parier que vous n'en pouviez plus d'attendre le temps chaud pour aller courir. Toutefois, en y allant trop fort et trop vite, vous risquez de vous blesser. Avant d'entreprendre un sprint autour du pâté de maisons ou de vous lancer dans votre premier marathon, suivez ces quelques conseils de Michelle W. Book, nutritionniste holistique, qui vous permettront de vous y remettre sans danger.

Allez-y graduellement. Commencez en douceur. Réchauffez-vous en marchant quelques minutes, puis courez quelques minutes et revenez à la marche. En faisant alterner la marche et la course, vous donnez à votre corps la chance d'acquiescer lentement la force et l'endurance que vous avez perdues pendant l'hiver. Diminuez graduellement le temps de marche et augmentez le temps de course. En peu de temps, vous courez vos 5 km sans effort.

Hydratez-vous. Si vous courez moins d'une heure, l'eau est généralement un bon choix. À plus d'une heure ou si vous transpirez énormément, vous devrez refaire le plein d'importants électrolytes perdus. L'eau de coco et l'eau d'érable font d'excellentes boissons énergétiques; par ailleurs, les poudres d'électrolytes offrent une autre solution qui gagne en popularité. Vous les trouverez toutes chez votre marchand local de produits naturels membre de l'Association canadienne d'aliments de santé. N'oubliez pas non plus de boire tout au long de la journée, pas seulement avant et après votre entraînement. Afin d'éviter la déshydratation, une bonne règle à suivre serait de boire d'un à deux litres d'eau par jour.

Mangez des collations sensées. Si vous commencez à reprendre vos habitudes de courses, vous constaterez peut-être une augmentation des envies de glucides. Toutefois, si les glucides constituent la principale source d'énergie du corps, ce n'est pas une raison pour vous gaver de glucides simples, comme le pain blanc et les friandises sucrées. Mettez plutôt l'accent sur les glucides complexes, comme le riz brun ou les pâtes qui vous donneront une énergie soutenue, ou les graines de chia qui procurent aussi des protéines et des oméga-3. Les pois chiches constituent aussi une excellente source d'énergie pour les coureurs, car elles sont riches en protéines qui fournissent un élan supplémentaire. Il est démontré que de disposer de bonnes réserves de glucides dont vous referez le plein pendant un entraînement prolongé est un excellent moyen d'améliorer la performance et de retarder la fatigue.

Vous trouverez d'autres conseils en ligne à chfa.ca.

Source : www.leditionnouvelles.com



DOSSIERS MUNICIPAUX PORTÉS PAR LES ÉLUS

PASCAL BINET, MAIRE

DOSSIERS MUNICIPAUX

- Suivi du plan stratégique des Appalaches
- Finances
- Développement socio-économique, parc industriel et gaz naturel
- Politiques municipales
- Chemin de Compostelle
- Promotion et image de la municipalité
- Information et relation avec les citoyens
- Patrimoine
- PDI – Fabrique

DOSSIERS/REPRÉSENTATION/MRC

- Comité de l'aménagement
- Comité sécurité-incendie
- Comité agro-alimentaire de la MRC
- Centre universitaire des Appalaches (CUA)
- Société de développement économique et touristique de la région de Thetford (SDE et Office de tourisme)
- Centre d'archives de la région de Thetford
- Regroupement protection du Grand Lac St-François

PIERRE QUIRION #1

RESPONSABLE DES DOSSIERS MUNICIPAUX :

- Agriculture et forêt (mise en valeur de la zone agricole - PDZA)
- Agrandissement du périmètre urbain
- Développement domiciliaire
- Incubateur agricole, cuisines collectives, jardins communautaires

REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ SUR :

- Office municipal d'Habitation
- Fonds de développement du territoire

RÉPONDANT AU CONSEIL POUR LES COMITÉS :

- Société de développement de Sacré-Cœur
- Comité d'embellissement de Sacré-Cœur

STÉPHANIE BOISSONNEAULT-GAULIN #2

RESPONSABLE DES DOSSIERS MUNICIPAUX :

- Politique familiale, jeunes et aînés
- Culture et événements
- Urbanisme et règlements municipaux
- Maintien des services de proximité (notamment en santé et services sociaux)

RÉPONDANTE AU CONSEIL POUR LES COMITÉS :

- Vieillir en santé

PRÉSIDENTE DES COMITÉS :

- Comité consultatif d'urbanisme
- Activités sociales

MAIRE SUPPLÉANT

NELSON TURGEON #3

RESPONSABLE DES DOSSIERS MUNICIPAUX :

- Aqueduc et égout
- Bâtiments et équipements municipaux
- Santé et sécurité au travail
- Sécurité civile, sécurité publique et protection incendie
- Communications sur le territoire

REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ SUR :

- Office municipal d'Habitation

RÉPONDANT AU CONSEIL POUR LES COMITÉS :

- SDSE et CPI
- Bibliothèque
- Clubs sociaux (Chevaliers de Colomb, Club chasse et pêche, motoneige et Quad)

MARTINE POULIN #4

RESPONSABLE DES DOSSIERS MUNICIPAUX :

- Ressources humaines
- Tourisme
- Environnement et coordination des travaux publics en lien avec l'environnement
- Gala reconnaissance

REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ SUR :

- Coop de solidarité du Mont Adstock

RÉPONDANTE AU CONSEIL POUR LES COMITÉS :

- Rappela

PRÉSIDENTE DES COMITÉS :

- Comité consultatif en environnement
- Fonds de développement du territoire

NICOLE CHAMPAGNE #5

RESPONSABLE DES DOSSIERS MUNICIPAUX :

- Politique d'accueil et nouveaux arrivants,
- Programme municipal «une naissance, deux arbres»
- Embellissement municipal
- Transport collectif et adapté

REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ SUR :

- Transport adapté MRC des Appalaches

RÉPONDANTE AU CONSEIL POUR LES COMITÉS :

- Tous les groupes d'Âge d'Or
- Les deux cercles de Fermières
- Les groupes d'entraide à la collectivité

STÉPHANE THIVIERGE #6

RESPONSABLE DES DOSSIERS MUNICIPAUX :

- Loisirs, sports et plein air
- Chemins et travaux publics
- Gestion des matières résiduelles (collecte des ordures et récupération)
- Sentiers pédestres et voies cyclables

REPRÉSENTE LA MUNICIPALITÉ SUR :

- Office municipal d'Habitation
- Régie intermunicipale région de Thetford
- Plein air Adstock

RÉPONDANT AU CONSEIL POUR LES COMITÉS :

- Toutes les associations des riverains
- Tous les comités loisirs et O.T.J.



PROGRAMME J'ACHÈTE ADSTOCK

UN PREMIER COUPLE BÉNÉFICIAIRE

Le 1^{er} mars dernier, la Société de développement socio-économique d'Adstock (SDSE), en partenariat avec la Municipalité d'Adstock et la Caisse Desjardins de la région de Thetford, a remis une première subvention dans le cadre du programme *J'achète Adstock* à monsieur Jean-Simon Lacasse et madame Paule Donati-Daoust.

Nouveaux arrivants à Adstock, le couple s'est construit une résidence dans le secteur de Sainte-Anne-du-Lac. En misant sur l'achat local et sur les entrepreneurs d'Adstock, ils ont pu mettre la main sur une subvention de 5 000 \$ de la part de la SDSE.

De plus, en obtenant leur financement par la Caisse Desjardins de la Région de Thetford, les bénéficiaires ont obtenu un montant additionnel de 750 \$ par celle-ci.

Rappelons que le programme vise à encourager et à faciliter l'implantation des nouvelles familles et des nouveaux arrivants dans la Municipalité d'Adstock. Le programme entend également maximiser les retombées économiques locales en encourageant les achats locaux.

Pour plus d'informations concernant le programme, veuillez communiquer avec monsieur Gervais Dubreuil, président de la SDSE, par téléphone au 418 422-5950 ou par courriel : sdse-adstock@tlb.sympatico.ca. Vous pouvez aussi joindre monsieur Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme et des communications de la Municipalité d'Adstock, au 418 422-2135 poste 27 ou par courriel : j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca.

« UNE NAISSANCE, DEUX ARBRES »

LA MUNICIPALITÉ D'ADSTOCK POURSUIT SON PROGRAMME

POURQUOI UN TEL PROGRAMME?

Pour traduire de façon tangible un désir de voir les générations futures développer un fort sentiment d'appartenance à leur municipalité. C'est à partir de cette prémisse que le Conseil municipal d'Adstock a mis sur pied le programme « Une naissance, deux arbres », par lequel chaque enfant qui naîtra ou sera adopté à Adstock aura la chance de se voir attribuer, dès sa naissance, un arbre qui grandira, s'épanouira et s'enracinera avec lui sur le territoire. Les deux cercles de Fermières d'Adstock contribueront également pour les nouveau-nés.

Ainsi, les nouveaux parents qui le désirent n'auront qu'à signaler la naissance ou l'adoption d'un enfant pour qu'un arbre de la plantation annuelle lui soit attribué symboliquement. Madame Nicole Champagne, conseillère, est responsable de ce dossier ainsi que madame Isabelle Nadeau, secrétaire à la municipalité.

QUI EST ÉLIGIBLE À CE PROGRAMME?

Tous les enfants nés ou adoptés entre le 1^{er} juillet 2016 et le 30 juin 2017, dont les parents résident à Adstock, sont éligibles au programme. Les mois d'avril, mai et juin 2017 seront donc les mois de l'inscription, puisque la distribution se fera au cours de l'été. Les formulaires sont disponibles au bureau de la municipalité; il faudra y joindre une copie du certificat de naissance et une preuve de résidence permanente. De plus,

si vous le désirez, en guise de symbole, un arbre généalogique peut être fourni et une photographie sera prise lors de la remise des arbres.

Les membres du conseil municipal espèrent que ce geste symbolique suscitera non seulement un attachement particulier de l'enfant envers sa municipalité, mais également curiosité et émotion chez les proches de l'enfant, parents, amis ou connaissances de l'extérieur, lorsque celui-ci leur présentera « son arbre ». Le geste est symbolique, mais nous sommes convaincus qu'il renforcera le sentiment d'appartenance de l'enfant à son environnement, tout en le sensibilisant à la nécessité de protéger la ressource. Nous atteignons donc un double objectif par une seule action. La distribution des arbres s'effectuera au cours de l'été.

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

La Bibliothèque de l'Avenir, dans le cadre de la Politique des familles et des aînés de la Municipalité d'Adstock, est fière de collaborer au programme en donnant gratuitement un livre à tous les nouveau-nés inscrits au programme et une carte de membre de la bibliothèque. Ce projet a pour objectif de donner le goût de la lecture aux tout-petits, en leur offrant dès leur naissance un livre.

Nous espérons sincèrement que tous les parents se feront un devoir d'inscrire leur enfant. Dans ce sens, L'Arrivage compte, avec votre permission, rendre hommage à tous ces nouveaux citoyens.

UN COMITÉ D'EMBELLISSEMENT À ADSTOCK

Des démarches sont en cours pour créer un comité d'embellissement à Adstock. Cette initiative est une mesure découlant du plan d'action de la Politique des familles et des aînés. Soucieux de notre image, l'objectif ultime de la démarche est de contribuer à créer dans tous les secteurs des espaces accueillants où les citoyens auront à cœur l'embellissement de leur municipalité.

Des gens dynamiques sont donc recherchés afin de s'investir bénévolement dans ce comité, qui aura pour mission notamment de :

- sensibiliser et mobiliser les citoyens d'Adstock à l'importance de mettre en valeur notre collectivité;
- embellir les secteurs d'Adstock;
- organiser des activités et des événements qui contribuent à la sensibilisation, à la mobilisation et à la reconnaissance des efforts en matière d'embellissement sur le territoire de la municipalité;
- verdier les milieux urbains;
- collaborer à l'élaboration d'une politique municipale d'embellissement;
- présenter des projets pour embellir l'ensemble des secteurs d'Adstock.

Nous invitons les citoyens de tous les secteurs portant un intérêt à l'horticulture et désirant embellir la municipalité à se joindre au comité. Les citoyens intéressés à joindre le comité ou désirant obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec la conseillère Nicole Champagne au 581 333-1160 ou par courriel : nicolechampagne51@gmail.com.



Vous pouvez également communiquer avec monsieur Jérôme Grondin, directeur du Service de l'urbanisme au 418 422 2135 poste 27 ou par courriel : j.grondin@municipaliteadstock.qc.ca.

CALENDRIER MUNICIPAL 2017

QUELQUES PRÉCISIONS

ACTIVITÉS DES ORGANISMES

La Municipalité souhaite rappeler aux organismes et à tous ceux qui ont inscrit leurs activités dans le calendrier municipal 2017 qu'il est obligatoire de réserver leur salle et de signer un bail de location. Bien que des événements figurent au calendrier, la Municipalité n'a pas effectué la réservation des salles puisque c'est la responsabilité de l'organisme ou du citoyen de contacter la municipalité afin de s'assurer de la location. Vous êtes donc invités à communiquer avec madame Isabelle Nadeau, secrétaire administrative de la Municipalité d'Adstock, au 418 422-2135 poste 21 ou par courriel à info@municipaliteadstock.qc.ca pour effectuer votre réservation.

ERRATUM : CALENDRIER SAISONNIER 2017 [Avis aux propriétaires saisonniers]

Nous désirons vous aviser qu'un décalage a été constaté dans le calendrier saisonnier concernant la collecte des matières recyclables pour les mois d'avril, juillet, août et septembre. Ce faisant, nous désirons apporter une correction afin d'éviter toute confusion en ce qui a trait aux dates des collectes.

Voici les bonnes dates de collectes des matières recyclables pour les mois mentionnés précédemment :

24 avril - 3, 17, 31 juillet - 14, 28 août - 11, 25 septembre

Une nouvelle version électronique du calendrier saisonnier sera acheminée à l'ensemble des associations riveraines. Toutes nos excuses.

CONCOURS DE PHOTOGRAPHIES

RAPPEL

N'oubliez pas de faire parvenir à la Municipalité d'Adstock vos plus belles prises de vue des activités sur son territoire à travers les saisons que ce soit des activités en famille, seul ou avec des amis, à travers les différents attraits du territoire, à la maison ou au travail. Ces photos nous serviront à préparer de futurs outils de promotion de la Municipalité.

Le concours de photographies se terminera le 15 octobre 2017. Vous faites parvenir vos photos par courriel à l'adresse suivante : i.nadeau@municipaliteadstock.qc.ca avec une très bonne résolution. Il est très important de noter que les photos transmises seront libres de droits d'auteurs.

LE CONSEIL EN BREF (mars 2017)

- Avis de motion sur le projet de règlement 203-17 relatif aux responsabilités des propriétaires assujettis au règlement **imposant les compteurs d'eau**.
- Avis de motion sur le projet de règlement 206-17 concernant les branchements à l'égout afin d'obliger l'installation d'une **soupage de sûreté** (clapet de non-retour) à l'égard de tout immeuble desservi par un service d'égout municipal.

- Adoption du règlement d'emprunt 205-17 aux fins d'autoriser et de rembourser les dépenses engendrées par des **travaux de mise à niveau** du centre sportif Mariette et Joseph Faucher (695 591 \$) et **mandat** donné à Lemay Côté Architectes pour des honoraires professionnels en vue de produire des plans et devis et de conduire la gestion de l'appel d'offres (21 700 \$).
- **Dépôt du certificat** pour l'approbation du règlement numéro 201-16 concernant les dépenses engendrées par des travaux de l'eau potable au lac Jolicoeur ; personne n'ayant apposé sa signature dans le registre.
- Mutuelle des municipalités du Québec : **adhésion** de la municipalité d'Adstock à titre de membre pour des assurances de dommage (100 \$), demande de réduction de prime de 10% dans le schéma de couverture de risques incendie et **octroi du portefeuille** d'assurances responsabilité (50 805 \$) du 1^{er} mars 2017 au 28 février 2018.
- **DÉPENSES**
 - Au Parc national de Frontenac pour l'adhésion à titre de partenaire à la **promotion «30 ans/30 \$»** participation financièrement maximum de 1 500 \$.
 - Au Comité des loisirs et de terrain de jeux Saint-Daniel pour l'achat de 6 cartes (120 \$) pour assister au **souper annuel** de financement.
 - À Mag2000 pour la production d'un **encart publicitaire** (6 ou 8 pages) et l'achat de 2 demi-pages dans la section Tourisme (2 796 \$).
- Demandes d'aide financière dans le programme Fonds culturel de la MRC des Appalaches pour la réalisation du projet intitulé «**Exposition de photographies et publication d'un calendrier municipal**»; pour la réalisation du projet intitulé «**Spectacles musicaux pendant la saison estivale**» et pour la réalisation du projet intitulé «**Création d'activités intergénérationnelles**».
- Demande d'aide financière dans le cadre du programme «Programme de subvention – Amélioration des cours d'eau de la MRC des Appalaches» pour la réalisation du projet intitulé «**Stabilisation de la rive sud de la rivière Muskrat au lac Bolduc**».
- Adoption du principe de partage des coûts dans le **projet de regroupement des services incendie** Adstock – East Broughton/Sacré-Cœur-de-Jésus.
- **Dépôt de la candidature** de la municipalité d'Adstock dans le cadre de l'édition 2017 des Prix du Patrimoine de la MRC des Appalaches.
- Adoption du **projet-pilote de fourniture d'ÉpiPen** pour une année environ 200 \$; l'administration de ce projet sera confié à la pharmacie Gagnon et Duval et le produit sera disponible à l'épicerie située sur la rue Principale Est, secteur Saint-Méthode et au chalet de la station touristique du mont Adstock.
- Embauches de Kevin Grondin à titre de **pompier volontaire** et de Luc Denis ing. à titre de **consultant pour des projets spéciaux** pour environ 13 semaines (8 840 \$).
- Autorisation d'appel d'offres public dans la fourniture et **installation des tours de télécommunication** dans le parc

industriel du secteur St-Méthode et **mandat** à Medesa Itée pour des honoraires professionnels dans la conception des plans et devis et la gestion de l'appel d'offres (16 268 \$).

- **Dossier Jacques Lessard - Sonya Néron** : acceptation des modalités de transfert de titre de propriété avec la Municipalité et mandat au notaire Me Renald Thivierge.
- Appui donné au Club Quad Amiante dans leurs démarches auprès du MTMDET en vue d'obtenir l'autorisation d'**utiliser la voie ferrée** construite sur le territoire de la municipalité à des fins de sentier quad.

FERMETURE DU CACI

LINDA ROY, COORDONNATRICE

En raison du manque d'achalandage depuis quelques années et par le fait même victime de la technologie, le Centre d'accès communautaire Internet de St-Méthode ferme ses portes. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont donné du temps pendant de nombreuses années à maintenir un accès à Internet, aux personnes qui l'ont fondé ainsi qu'à toutes les personnes qui l'ont fréquenté.

ÉPARGNE-ÉTUDES

PROFITEZ DES SUBVENTIONS RÉTROACTIVES SANS DÉPENSER UN SEUL SOU!

La moitié des familles québécoises ne profitent pas des subventions liées aux REÉÉ (Régimes enregistrés d'épargne-études). Les deux-tiers des ménages à revenu modeste ignorent qu'avec le Bon d'études canadien, ils peuvent obtenir jusqu'à 2 000 \$ par enfant en ouvrant un REÉÉ, et ce, sans avoir à y cotiser! Et presque personne ne sait que toutes ces subventions sont rétroactives. C'est pour faire connaître ces subventions rétroactives que l'Union des consommateurs, dont est membre l'Association coopérative d'économie familiale (ACEF), mène une campagne d'information et lance un concours.

« En 2015, seulement 37% des enfants québécois admissibles au Bon d'études canadien ont bénéficié de cette subvention », se désolé François Décary, directeur de l'ACEF-Appalaches-Beauce-Etchemins : « Nous voulons donc la faire connaître, ainsi que l'ensemble des subventions liées aux REÉÉ ». Des subventions variant entre 30% et 60% bonifient les cotisations des parents, ce qui rend les REÉÉ très avantageux, mais plus de la moitié des familles québécoises n'en profitent pas. « La bonne nouvelle c'est qu'il n'est pas trop tard pour en profiter, puisque, comme toutes les subventions liées aux REÉÉ, elles sont rétroactives », annonce Monsieur Décary.

Admissibilité au Bon d'études canadien (BEC)

- Enfants nés après le 31 décembre 2003
- Revenu familial de 45 916 \$ et moins (revenu 2015)

L'ACEF invite les gens à bien s'informer avant d'ouvrir leur REÉÉ. Il existe plusieurs types de régimes, et un grand nombre d'institutions en offrent. Certaines imposent des frais d'inscription importants, des cotisations obligatoires et diverses conditions. L'Union des consommateurs a mis en ligne le site <http://reee-info.net/>. En plus d'y trouver de l'informa-

tion neutre et accessible, les familles pourront participer au concours leur donnant la chance de gagner 1 000\$ en REÉÉ ou 200\$ d'achat dans une librairie de leur choix.

ATTENTION AUX FRAUDES INFORMATIQUES

RICHARD SAMSON

Je viens de recevoir de Bell un courriel qui m'invite à me méfier des communications frauduleuses de tierces parties se faisant passer pour Bell. De plus, au cours des dernières semaines, j'ai vu des communications d'hameçonnage dans mes courriels avec des demandes sous l'image de Desjardins ou d'entreprises auxquelles je fais généralement confiance ! Celles-ci m'invitaient à cliquer sur un lien et à divulguer mon nom d'utilisateur, mon mot de passe ou d'autres renseignements de nature sensible. N'oubliez jamais que Bell ou ces compagnies ne vous demanderont jamais de fournir ou de confirmer votre NIP ou des renseignements sur vos comptes bancaires ou vos cartes de crédit par message texte ou courriel. Donc, si vous recevez un courriel ou un message texte de ce type, ne répondez pas.

QUELQUES CONSEILS :

- Faites preuve de prudence lorsque vous affichez des renseignements personnels, comme votre adresse de courriel, votre date de naissance ou vos plans de voyage sur des sites Web publics, comme les sites de réseautage social.
- N'oubliez jamais de créer des mots de passe complexes et difficiles à deviner, et assurez-vous de les changer fréquemment.
- Méfiez-vous des offres non sollicitées, des concours et des occasions d'investissement.
- Et, si vous avez reçu une communication suspecte, vous pouvez communiquer avec le Centre antifraude du Canada en composant le 1 888 495-8501.

COMPTOIR FAMILIAL

HORAIRE DES JOURS SAINTS

Les Œuvres communautaires désirent vous informer que le vendredi saint, 14 avril, le comptoir familial sera fermé. Nous ouvrirons normalement mardi le 18 avril. Vous êtes les bienvenus en tout autre temps. Nous vous souhaitons de Joyeuses Pâques. Merci de votre encouragement!



Pour Pâques pensez **IGA ST- Pierre**,
jambon méchoui sur places
Service personnalisé

780, Boul. Frontenac Est
Thetford Mines, QC G6G 6H1

Tél.: 418-335-6222
Fax.: 418-335-6443

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT par le soussigné, directeur général/secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE:-

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 204-17 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 69-07

- Lors d'une séance tenue le 6 mars 2017, le Conseil municipal a adopté le projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 204-17 amendant le règlement de zonage numéro 69-07.
- Une assemblée publique de consultation aura lieu le 12 avril 2017, à 19h30, à la salle de l'édifice Bernardin-Hamann, sise au 24, rue Principale Ouest, Adstock. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
- Ce projet de règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage afin:
 - de créer le secteur de zone de conservation CONS 5 à même les secteurs de zone I 1 et MC 2;
 - de créer le secteur de zone de conservation CONS 6 à même le secteur de zone I 1.
- Le projet du règlement numéro 204-17 est disponible pour consultation au bureau municipal, du lundi au jeudi entre 8h30 et 12h00 et entre 13h00 et 16h30 et le vendredi entre 8h30 et 12h00 ou en vous rendant dans la section appropriée sur le site internet de la municipalité à l'adresse www.municipaliteadstock.qc.ca.

OBTENTION DE TITRE DE PROPRIÉTÉ POUR UNE VOIE OUVERTE À LA CIRCULATION PUBLIQUE - PREMIÈRE PUBLICATION CONCERNANT LE TITRE DE PROPRIÉTÉ D'UNE PARCELLE DE LA RUE JOLICOEUR

- Le conseil de la municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire s'étant tenue le 6 mars 2017, a adopté la résolution numéro 17-03-090 approuvant la description technique datée du 6 mars 2017 portant le numéro 6941 des minutes de Éric Bujold, arpenteur-géomètre, vidimée et déposée au bureau municipal. Cette description technique est disponible au bureau de la municipalité d'Adstock pour consultation pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.
- Par cette résolution, la municipalité indique son intention de se prévaloir des articles 73 et 74 de la Loi sur les compétences municipales afin de devenir propriétaire du lot 6 066 805 cadastre du Québec formé d'une partie du lot 5 448 791 du même cadastre, circonscription foncière de Frontenac décrit à la description technique ci-dessus mentionnée, laquelle partie de lot correspond à l'assiette de la voie publique existante sur la rue Jolicoeur.

Ci-après, le texte intégral de l'article 74 :

Tout droit réel auquel peut prétendre une personne à l'égard du terrain visé par la description prévue à l'article 73 est éteint à compter de la première publication de l'avis prévu à cet article. Le titulaire d'un droit réel éteint en vertu du premier alinéa peut toutefois réclamer à la municipalité une indemnité en compensation pour la perte de ce droit. À défaut d'entente, le montant de l'indemnité est fixé par le Tribunal administratif du Québec à la demande de la personne qui la réclame ou de la municipalité et les articles 58 à 68 de la Loi sur l'expropriation (chapitre E-24) s'appliquent, compte tenu des adaptations nécessaires.

DONNÉ à ADSTOCK,
ce 7^e jour de MARS 2017.



DONNÉ à ADSTOCK,
ce 9^e jour de MARS 2017.



Le Municipality of Adstock est à la recherche de quatre étudiants (un par secteur : Saint-Méthode, Saint-Daniel, Sacré-Coeur et Marie et Fatima Anne du Lac)

L'emploi consiste à effectuer la maintenance des lieux publics durant la période estivale. Le travail est pour une période indéterminée et, au besoin, il se pourrait que les candidats retenus soient appelés à occuper d'autres tâches.

EXIGENCES

- Posséder ses équipements (tondeuse et essai)
- Être âgé d'au moins 16 ans

CONDITIONS

- Salaire horaire : salaire minimum majoré d'un (%) d'inf.
- Nombre d'heures : à déterminer
- Un montant forfaitaire sera attribué et n'est pas versé à l'utilité des équipements personnels

Si vous êtes intéressé, veuillez nous soumettre votre candidature en ligne à l'adresse municipale ou par courriel à jturgeo@adstock.qc.ca ou par la voie de 21 avril à 18h30.

Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront considérées.

SALARIÉS ÉTUDIANTS RECHERCHÉS





DÉFI 4 VENTS

FAMILLE AMBASSADRICE

« C'est un plaisir pour nous de vous inviter à participer en grand nombre à la 4^e édition du Défi 4 Vents, le 3 juin 2017 ».

Famille Cabot-Perreault

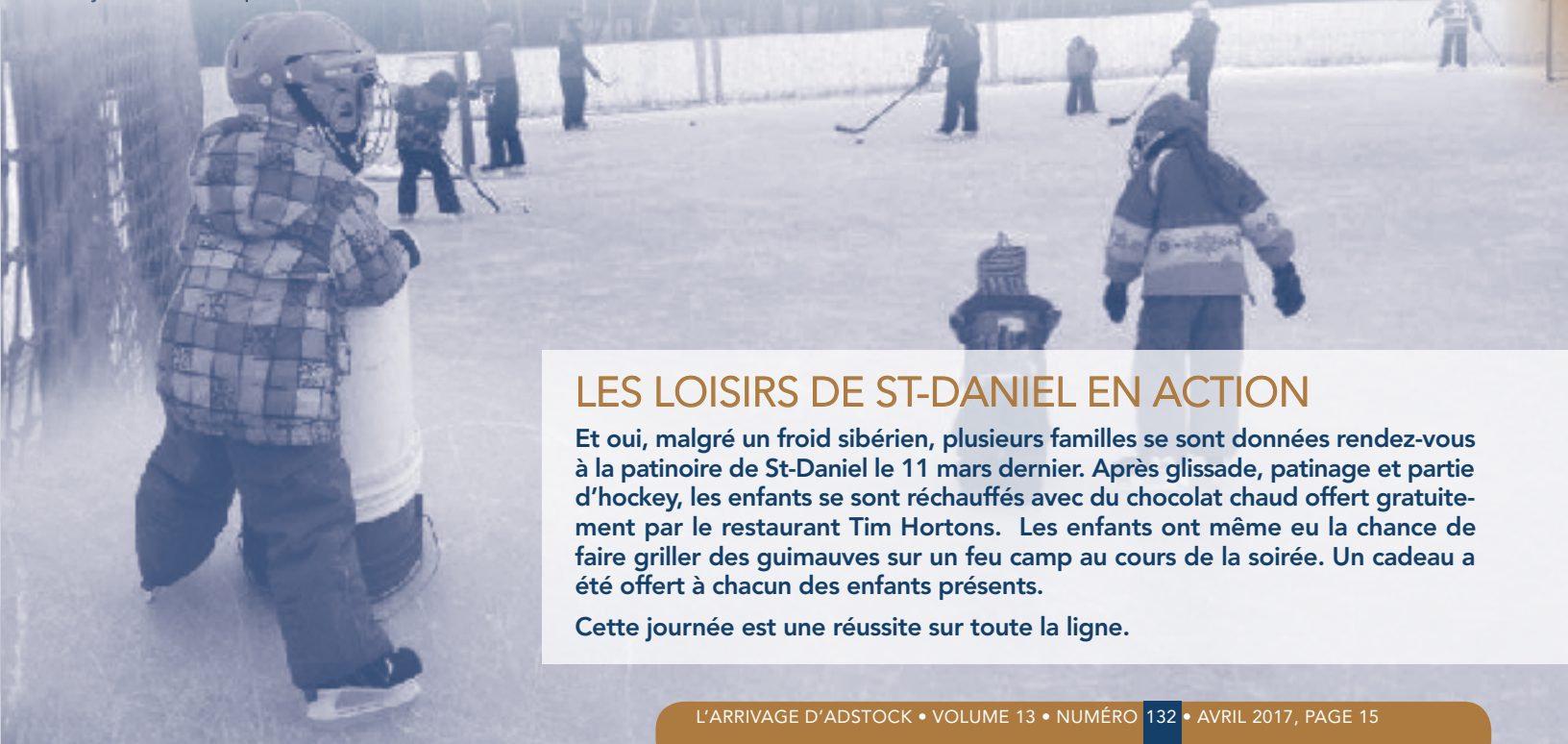
L'AAVA FÊTE SES 35 ANS

Le 9 mars dernier, les bénévoles de l'Action Volontaire ont souligné les 35 ans d'existence de cet organisme. L'AAVA se compose de 24 comités de bénévoles, dont 16 d'entraide et 8 de Popote roulante qui regroupent tout près de 300 bénévoles qui offrent les services pour le maintien à domicile des personnes âgées.

Ici dans Adstock, nous pouvons compter sur 7 bénévoles à Sacré-Cœur-de-Marie qui font du Transport-accompagnement, ainsi que 2 repas par année pour les personnes de la paroisse de 65 ans et plus, de la Viactive à chaque semaine, ainsi qu'occasionnellement une activité de raquettes.

À St-Méthode, on compte sur 11 bénévoles qui offrent 2 services: l'accompagnement-transport et la Popote roulante ainsi qu'une activité mensuelle de jeux : baseball-poches, bingo et cartes et un repas communautaire annuel.

5 bénévoles à St-Daniel offrent aussi de l'accompagnement-transport et également une activité de jeux une fois par semaine.



LES LOISIRS DE ST-DANIEL EN ACTION

Et oui, malgré un froid sibérien, plusieurs familles se sont données rendez-vous à la patinoire de St-Daniel le 11 mars dernier. Après glissade, patinage et partie d'hockey, les enfants se sont réchauffés avec du chocolat chaud offert gratuitement par le restaurant Tim Hortons. Les enfants ont même eu la chance de faire griller des guimauves sur un feu camp au cours de la soirée. Un cadeau a été offert à chacun des enfants présents.

Cette journée est une réussite sur toute la ligne.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE : : 5-6-12-13-19-20-26-27

Mercredi de 19h00 à 20h00 – Jeudi de 14h00 à 15h00

PROCHAINE ÉDITION

15 AVRIL 2017 DATE DE TOMBÉE POUR
LES ARTICLES DE L'ÉDITION DE MAI 2017
INFO: LISE 418 422-2272
OU BERNADETTE 418 338-2531

- 1 **1^{er} au 15 avril** (selon la météo): **CORA** : sortie nettoyage des nichoirs de Merlebleu de l'Est et d'Hirondelles bicolores
- 2 **Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme.** Nous vous invitons à: « Faire briller en bleu». **[Dimanche] 9h00-12h30 : Brunch** au Centre intergénérationnel (Sacré-Coeur-de-Marie) au profit de la communauté 10 \$ par personne.
- 3 **[Lundi] Cueillette des ordures**
19h30 : conseil municipal au Centre intergénérationnel
- 4 **[Mardi] 9h30-10h30 : Viactive** à la salle Viateur-Routhier
19h00 : Conférence de Mme Édith Leclerc, mère d'un garçon autiste, à la Maison de la culture, admission gratuite.
- 5 **[Mercredi] 19h30 :** les **Fermières St-Méthode** vous invitent à leur assemblée régulière à l'édifice Bernardin-Hamann. Concours du mois : essuie-vaisselle tissé et travaux du mois à votre choix. N'oubliez pas de préparer la vente de garage du 26-27 mai. Bienvenue à toutes!
- 6 **[Jeudi] 9h30 :** voyage à l'Érablière chez Franco à St-Henri de Lévis [départ de l'Église St-Méthode]. Le voyage comprend (buffet de cabane, tire, autobus). Il y aura de la musique en après-midi. Bienvenue à tous! Info : Rita 418 422-2077.
- 8 **[Samedi] 13h00: Disco** sur glace à la patinoire du Complexe Mariette et Joseph Faucher. Fermeture de la patinoire pour 2016-2017.
- 10 **[Lundi] Cueillette de la récupération**
- 11 **[Mardi] 9h30-10h30 : Viactive** à la salle Viateur-Routhier
13h00 : film sur l'autisme *Plaisirs glacés* au Pigalle de Thetford Mines, admission gratuite.
19h00 : rencontre du **Cercle de Fermières Sacré-Coeur-de-Marie** à la salle Viateur-Routhier. Au programme : dégustation du temps des sucres, renouvellement des cartes de membres, concours de pantoufles et prix de présences. Bienvenue à toutes!
- 12 **[Mercredi] 13h00: le Comité des Bénévoles de St-Méthode** vous invite à la salle Bernardin-Hamann pour votre après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo). Un léger goûter est servi. Bienvenue à tous!
18h45 : CORA : conférence *Quand l'habitat fait l'oiseau* Gisane Routhier, salle 125 de la Maison de la culture
- 15 **Repas de cabane à sucre du Comité des loisirs St-Daniel**
Retrait des balises sur les propriétés
- 16 **JOYEUSES PÂQUES**
- 17 **[Lundi] Cueillette des ordures**
- 18 **[Mardi] 9h30-10h30 : Viactive** à la salle Viateur-Routhier
19h00 : assemblée de la Caisse à la salle Dussault de la Polyvalente de Thetford. Prix de présences. Bienvenue à tous les membres!
- 22 **7h00 : CORA :** sortie Baie-du-Febvre. Départ du stationnement #5 Galeries Appalaches. Covoiturage 15\$. Apportez votre dîner. Responsable : Carol Roy, 418 338-0803
- 23 **[Dimanche] 13h30 :** Le **Club FADOQ Tournesol St-Daniel** vous invite à une partie de sucre dans la cour de l'église. Venez vous sucrer le bec. Info : Émilienne 418 422-5662 ou Micheline 418 422-2259
- 24 **[Lundi] Cueillette de la récupération**
- 25 **[Mardi] 9h30-10h30 : Viactive** à la salle Viateur-Routhier
13h00 : film sur l'autisme *Adam* au Pigalle de Thetford Mines, admission gratuite.
18h30 : l'**Association d'horticulture de Thetford Mines** vous invite à la Maison de la culture (local 125) pour l'assemblée générale qui sera suivie à 19h00 par le conférencier monsieur Daniel Gingras qui nous parlera de *Comment attirer les papillons au jardin*. Le coût de la conférence pour les non-membres est de 5 \$. Il y aura tirage de prix de présences. Bienvenue à tous! Info : Brigitte Bolduc 418 335-2405
- 26 **[Mercredi] 13h00 :** le **Club Amitié FADOQ St-Méthode** vous invite à leur après-midi de jeux (baseball-poches, cartes, bingo) à l'édifice Bernardin-Hamann avec une partie de sucre suivie d'un léger goûter. Bienvenue à tous! Info : Yvon Grégoire
18h45 : CORA : assemblée générale annuelle à la salle 125, Maison de la culture
- 29 **[Samedi] 7h30 : CORA :** sortie Canton d'Irlande, départ du stationnement #5 Galeries Appalaches. Covoiturage 7 \$, Benoît Lemay : 418 428-3213
- 30 **[Dimanche] 9h00-12h30 : Brunch** familial au Complexe Mariette et Joseph Faucher

ACTIVITÉ À VENIR ERRATUM

Le brunch du printemps du club FADOQ Tournesol de St-Daniel aura lieu le 7 mai prochain (et non le 14 comme annoncé dans le calendrier municipal), au sous-sol de l'église de St-Daniel. Merci!